

Tous les pratiquants doivent être obligatoirement licenciés à la Fédération Française de Judo. **La licence est à régler au club qui la reverse ensuite à la Fédération. Cette licence est votre assurance, il est donc indispensable de l'avoir pour monter sur le tatami et participer aux compétitions.**

**La cotisation perçue par le club n'est pas remboursable, sauf dans certaines Circonstances prévues au règlement intérieur de l'association.**

Chaque pratiquant peut venir à plusieurs créneaux selon sa catégorie d'âge. La cotisation intègre la nouvelle ceinture remise à la fin de la saison.

### Modalités de règlement

- Espèces (1 à 3 maximum)
- Chèque Bancaire (1 à 3 maximum)
- Carte bleu (1 à 3 maximum)
- Virement (1 à 3 maximum)
- Chèques Vacances

### Tarifs 2025/2026

Catégories	Tarifs
Babys Nés en 2021 Pré-Poussins (2018-2019) Poussins (2016-2017)	210 €
Benjamins (2014-2015) Minimes (2012-2013) Cadets (2009-2010-2011)	240 €
Juniors (2006-2007-2008) Séniors (1997-2005)	260 €
Vétérans (1996 et avant)	215 €
Taïso Santé	180 €
Taïso/ Ju-Jitsu Self-Défense Féminin	160 €

- Passeport compétition : 8 €

